



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, un important chantier d'abattages d'arbres est prévu dans le Bois du Foux, situé dans le quartier du Mail

Mesures prises pour permettre la circulation

Au cours d'une conférence de presse tenue ce jour, le Service des forêts de la Ville a expliqué les raisons justifiant l'abattage des arbres composant le Bois du Foux, dans le quartier du Mail. Il a également fait connaître les mesures prises pour entraver le moins possible la circulation dès lors que les travaux – conséquents – qui débutent aujourd'hui dureront toute la semaine.

Le Bois du Foux, c'est une forêt dans la ville qui s'étend sur plus de 2'500 mètres carrés. Située au nord de la Faculté des sciences, sur le chemin de Chantemerle, cette forêt apporte, ou plutôt apportait sa touche de verdure. Mais à la suite d'un vent violent, en juin dernier, plusieurs arbres ont été cassés et déracinés et de nombreux autres ont été déstabilisés contribuant à rendre l'ensemble potentiellement dangereux pour les passants et les habitations voisines.

Ainsi que l'a rappelé ce jour l'ingénieur forestier de la Ville, Jan Boni, les arbres en ville doivent répondre à des exigences que leurs frères en forêt ignorent. C'est donc pour des raisons de sécurité que ces arbres doivent être abattus. En d'autres termes, l'objectif n'est pas de modifier l'affectation de la zone pour y construire de nouvelles habitations.

Plan de circulation établi

L'intervention, qui débute aujourd'hui et durera jusqu'à ce vendredi, a des conséquences en termes de circulation. De concert avec la Police de la Ville, un plan de circulation a été établi. Celui-ci prévoit que le passage des véhicules sur le chemin de Chantemerle ne sera interrompu que pendant les abattages (arrêt d'environ 15 minutes). En revanche, le parcage sera interdit toute la semaine sur une partie dudit chemin. Les riverains et locataires sont dès lors enjoins à garer leur véhicule dans le parking de l'ancien magasin Coop à l'avenue des Portes-Rouges (étage inférieur uniquement), dans le parking public du Mail ou dans le parking privé de la Villa Lardy (av. du Mail 101).

Les Autorités de la Ville ont préalablement informé les habitantes et les habitants du Mail ainsi que l'association de quartier des travaux prévus. Les riverains ont même pu bénéficier en primeur d'une visite organisée par le Service des forêts, qui s'est déroulée samedi 30 novembre.

Neuchâtel, le 2 décembre 2013

Direction de l'environnement

Renseignements complémentaires: Jan Boni, ingénieur forestier de la Ville, tél. 032 717 76 88